

« Présentation : carrés rouges. Éléments de sociographie du mouvement de 2012 »

Olivier Clain

Recherches sociographiques, vol. 54, n° 3, 2013, p. 399-417.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1020998ar>

DOI: 10.7202/1020998ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca



PRÉSENTATION

CARRÉS ROUGES. ÉLÉMENTS DE SOCIOGRAPHIE DU MOUVEMENT DE 2012

Olivier CLAIN

Dans un contexte marqué par la propagation de l'onde de choc de la crise économique et les puissantes mobilisations qui ont suivi un peu partout dans le monde, la lutte des étudiants québécois a puisé une fois de plus à la tradition qui singularise le Québec en Amérique du Nord et qui veut que la question de l'accès le plus large possible à l'éducation supérieure y revête une signification collective et éminemment politique. Le texte introduit à ce numéro en rappelant ces quelques points tout en indiquant sommairement comment chacune des explorations sociographiques ici réunies approfondit de façon originale l'interprétation qui s'en déduit. En s'appuyant sur la montée d'un syndicalisme de combat, le mouvement étudiant, qui fut cette fois d'abord ancré dans les humanités, est parvenu à exprimer et à canaliser le mécontentement d'une fraction significative de la société québécoise contre le parti au pouvoir en contestant ses politiques économiques, en particulier celles qui touchent à l'exploitation des ressources naturelles. Mais son succès même a suscité des réactions passionnées, dans les médias, au Québec d'abord et au Canada-anglais aussi bien. 2012, au Québec, ce fut bien décidément l'année des carrés rouges.

Mots-clés : contexte international, luttes étudiantes, Doctrine, politique-stratégie, tactiques

Dans une série de conférences données à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française et réunies en 1990 dans un petit ouvrage érudit au titre inspirant, « *Echoes of the Marseillaise. Two Centuries Look Back on the French Revolution* », Hobsbawm se proposait de réfléchir à la manière dont on avait écrit son histoire¹. S'intéressant aux premières grandes interprétations de l'évènement,

1. L'ouvrage est paru en français en 2007, sous le titre « Aux armes historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française ».

il faisait remarquer qu'en avançant la thèse d'une « révolution bourgeoise » qui accomplissait sur le plan politique ce qui avait d'ores et déjà été réalisé dans la vie sociale et économique, à savoir l'ascension d'une classe particulière, Marx n'avait fait pour l'essentiel que reprendre à son compte la lecture des historiens libéraux de la Restauration. Dans la foulée, Hobsbawm constatait que cette même thèse avait été défendue par certains des révolutionnaires français, comme Barnave, qui avait rédigé une première histoire de la Révolution en 1793. Il soulignait encore que l'historiographie marxiste depuis Jaurès avait sans doute contribué à approfondir l'étude des conditions économiques de la France de la fin du 18^e siècle mais qu'elle avait surtout emprunté à Michelet la valorisation de l'action des masses et à l'historiographie jacobine la fascination pour le personnage et la politique de Robespierre. C'est à propos de ce dernier rapprochement des historiographies marxiste et jacobine qu'Hobsbawm laissait poindre son étonnement. Même s'il fournissait une explication de cet alignement, il ne pouvait s'empêcher de faire remarquer qu'« *en soi* » il est « *tout à fait surprenant* » que les historiens marxistes du 20^e siècle aient défendu la politique de Robespierre contre Hébert et Roux, contre la gauche sociale de la Révolution donc (HOBBSAWM, 2007, p. 101)².

On notera que la perplexité de l'historien britannique ne concernait pas l'enracinement de l'historiographie dans l'idéologie. Lui-même, comme si la chose allait de soi, classait les écoles d'interprétation selon l'appartenance idéologique de ceux qui écrivent l'histoire. Sa méditation sur deux siècles d'historiographie d'un des plus importants mouvements sociaux modernes avait plutôt ébranlé l'autre postulat de sa sociologie spontanée du savoir scientifique qui voudrait que l'expression de cette appartenance soit telle que les divergences, les distances et les convergences entre les postures dans le champ du savoir historiographique obéissent à la même logique que celle de la distribution des positions idéologiques et des choix politiques des savants dans l'action et l'engagement personnels. Il entrevoyait alors, me semble-t-il, ce qu'en référence à la thèse épistémologique classique de « la sous-détermination de la théorie par l'expérience »³, j'appellerai la thèse de « la sous-détermination du commentaire historiographique par la position idéologique » de celui qui le tient. Elle énonce simplement que ni la position idéologique de l'historien ni les choix politiques qui sont les siens ne suffisent à déterminer ses prises de position dans le champ du savoir systématique. Appartenant au domaine propre de la sociologie de la science, elle vaut pour le commentaire sociologique de n'importe quel mouvement social et bien entendu pour la recherche sociographique sur laquelle il s'appuie.

Donnons-nous la question suivante : pourquoi, en 2012, un conflit qui porte au départ sur un enjeu traditionnel dans l'histoire des luttes étudiantes au Québec, a-t-il suscité un mouvement social d'une telle ampleur ?⁴ La réponse qu'on

2. Voir aussi LOUVRIER (2007).

3. Discrètement énoncée par Hegel et différemment déclinée chez Duhem, Quine ou Kuhn, elle énonce qu'une observation ou un résultat expérimental ne détermine pas univoquement la théorie qui en rendra compte de façon cohérente ni ne falsifie de façon univoque les théories incapables de le faire.

4. Telle était la question qui servait de fil conducteur au cours sur le « Printemps québécois » que j'ai offert à l'automne 2012. Sept de mes collègues du département de sociologie de

lui apportera demeurera sans doute provisoire. Si la question est d'une certaine manière inépuisable, c'est que la pensée de l'évènement rencontre d'abord une difficulté bien réelle à hiérarchiser les conditions et circonstances diverses dans lesquelles le mouvement s'est déployé. Elle se confronte encore aux limites de l'analyse comparative de totalités singulières et significantes, comme elle doit reconnaître le caractère toujours ouvert de l'interprétation en regard de ce que l'historiographie future pourrait lui suggérer de prendre en considération. Cependant, quoi qu'il en soit des limites de la réponse, la question posée disqualifie bien la prise de position partisane immédiate. Elle appelle une réponse dont la pertinence ne se mesure plus à la préférence affichée quant à ce qu'il aurait dû se produire ou ne pas se produire. La question exige la mise en perspective la plus systématique possible des évènements et la réponse se juge à la valeur heuristique de l'interprétation. Ceci dit, cette question ne peut pas non plus être simplement reçue comme sociologiquement fondée sous prétexte qu'elle ferait provisoirement taire les passions et les croyances idéologiques. Celui qui la soumet à la réflexion collective doit justifier l'usage de la notion de mouvement social, comme l'affirmation que ce dernier a été d'une ampleur certaine. On va voir que certains des articles réunis dans ce numéro répondent assez directement à cette exigence. Mais au lieu de se situer dans le simple prolongement de la réponse à la question posée, toutes les contributions de ce numéro lui sont, en un sens, transversales. Aussi commencerai-je par rappeler les éléments qui me paraissent indispensables à l'intelligence du sens global des évènements du printemps 2012, avant de m'intéresser à la manière dont chacune des explorations sociographiques qui suivent permettent d'en approfondir l'interprétation en ménageant à chaque fois une ouverture originale vers ce qui n'a pas encore été dit au sujet des carrés rouges.

* * *

D'abord arboré en 2004 par les membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté, et réinventé, dans l'ignorance de son premier emploi, comme symbole de la précarité au moment de la grève étudiante de 2005, le petit carré de tissu rouge, dont l'image sera bientôt reproduite sur tous les supports imaginables, va devenir, ici et ailleurs dans le monde, l'icône de la lutte étudiante et du mouvement social de 2012 au Québec (CHIASSON-LEBEL et COUTU, 2012). Pour saisir ce que « le mouvement des carrés rouges » doit plus largement à l'histoire de la société québécoise, il faut sans doute commencer par rappeler un trait distinctif et bien connu de cette dernière. Avant la révolution tranquille, au Canada-français, parmi les francophones, seule une petite élite accédait à l'Université. C'est ainsi

l'Université Laval et un huitième, du département de communication de la même université, sont venus y présenter une conférence. Quatre ont été reprises par leurs auteur(e)s, parfois en collaboration, pour figurer dans le présent numéro. Le cours faisait suite à une première mise en partage de la réflexion avec dix collègues du département qui a débouché sur la publication d'un article collectif à l'été 2012 (voir CLAIN *et al.*, 2012). Le texte qui suit doit autant à ce premier travail qu'aux conférences entendues à l'automne et aux recherches et interventions des étudiants qui ont assisté au cours. J'associe les uns et les autres dans mes remerciements, en ajoutant, bien entendu, le *caveat* d'usage.

qu'en 1960, par exemple, alors que 11 % des jeunes anglophones âgés de 20 à 24 ans fréquentaient l'université, 3 % seulement des francophones de la même catégorie d'âge le faisaient (Conseil de l'éducation du Québec, 2001, p. 14). La formation de larges classes moyennes, qui a littéralement transformé le visage de la Province au début des années 60, a d'abord été la conséquence de l'élargissement de l'accès des francophones à l'éducation supérieure. Dès l'après-guerre, ce dernier avait constitué une préoccupation collective et revêtu une signification politique (CLAIN *et al.*, 2012). Il l'a conservée jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit là d'un trait distinctif de la société québécoise en Amérique du Nord et c'est seulement en l'ayant à l'esprit qu'on peut comprendre pourquoi la gratuité des études universitaires était déjà au programme de la révolution tranquille et pourquoi des droits de scolarité bien plus élevés dans le reste du Canada et aux États-Unis n'ont jamais entraîné de mouvements de protestation importants et récurrents comme au Québec. Mais cet élément structurel du contexte de la lutte étudiante de 2012, lui-même lié à l'histoire de la domination nationale, n'explique pas pourquoi la résistance à la hausse va engendrer une lutte massive cette année-là, pourquoi celle-ci sera, d'une certaine manière, la première à être victorieuse ni pourquoi elle s'est assez rapidement élargie aux dimensions d'un mouvement social, même si cet élargissement est demeuré de fait limité (LEDUC, 2013). Pour avancer vers la réponse que nous cherchons, il faut donc examiner le contexte plus immédiat de cette lutte et aussi bien son élément déclencheur, à savoir la décision prise par le Parti libéral du Québec au pouvoir de procéder à une hausse sensible des droits de scolarité universitaire.

Anticipée par quelques-uns dès le milieu de l'année 2009, la mobilisation étudiante a commencé d'être préparée par les militants en février 2010, au moment où la ministre responsable de l'Éducation, des Loisirs et des Sports au sein du gouvernement du Parti libéral de l'époque, Madame Courchesne, donna à entendre publiquement que, à l'exception des étudiants, la nécessité de la hausse des droits de scolarité faisait l'objet d'un consensus au Québec (POIRIER SAINT-PIERRE et ÉTHIER, 2013, p. 23-24)⁵. Franche, la déclaration laissait entendre que le gouvernement savait qu'aucun des regroupements nationaux des associations étudiantes ne pourrait entériner la hausse ; inexacte, elle affirmait l'existence d'un consensus que le gouvernement s'emploierait à créer mais qui n'existait pas ; transparente, elle dévoilait sa stratégie qui consistait à isoler le plus possible les étudiants du reste de la société. Aussi, lorsque le ministère de l'Éducation invita la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), des représentants du milieu des affaires, ceux des associations étudiantes et des différents syndicats de salariés du monde universitaire pour une rencontre de concertation, qui se tint le 6 décembre 2010, les représentants de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) refusèrent d'y assister. C'est ainsi encore que, constatant qu'on ne les avait pas conviés à discuter de la pertinence de la hausse mais seulement des principes selon lesquels elle serait établie, dès la mi-journée, les représentants des onze associations étudiantes et des syndicats de salariés de l'université qui s'étaient déplacés

5. Sur cette même déclaration comme point de départ de la préparation de la mobilisation, voir également SAVOIE (2013).

ont quitté la rencontre. Ce jour-là, les uns et les autres savaient définitivement à quoi s'en tenir à propos de leurs intentions respectives.

Si le conflit dont parle la question est bel et bien ouvert en 2010, pour le qualifier, il faut décrire la nature de la décision qui a été à l'origine de l'entrée en résistance des étudiants. La décision de la hausse s'inscrivait dans une perspective stratégique et une logique doctrinale qui étaient celles du Parti libéral du Québec. En reprenant à son compte la thèse soutenue depuis longtemps par la CREPUQ et le Conseil des Universités du Québec, thèse selon laquelle les universités québécoises souffrent d'un « *manque à gagner* » si on les compare aux autres universités canadiennes, le parti au pouvoir proposait de favoriser leur adaptation budgétaire à la compétition internationale, en demandant de faire leur « juste-part » à ceux qui les fréquentent⁶. D'un côté, il se présentait comme le champion de l'excellence et de la compétitivité des institutions universitaires dans la nouvelle économie du savoir, de l'autre, il espérait gagner une partie importante de la population au principe de l'« utilisateur payeur » pour une catégorie particulière de « services » qu'il n'offre pas directement mais qu'il subventionne largement et qui, à la différence de ceux de la santé par exemple, ne sont pas utilisés par une large majorité de citoyens. Dans l'opération qui consistait à élever le « manque à gagner » en « juste part » se jouait en fait une pièce centrale de la stratégie de communication du gouvernement. La Doctrine enseigne bien que le marché n'est ni juste ni injuste. Elle stipule que seule la soumission de chacun aux règles impersonnelles qui rendent possible le maintien de son ordre spontané doit être dite « juste ». Toute justice ne peut être que sociale, dit encore la Doctrine, mais une justice qui se voudrait précisément « sociale » et prétendrait ainsi dépasser la seule soumission aux règles du marché paverait « la route de la servitude ». Pour la Doctrine, le prix du service ou du bien que décide le marché signale sa rareté relative qui résulte de l'écart entre son utilité sociale et l'offre qui en est faite. Le prix est d'abord et avant tout un signal. Il informe le consommateur de ce qu'il doit économiser ou carrément exclure de son usage personnel en même temps qu'il permet au producteur, à l'entreprise donc, d'adapter ses décisions et son organisation à la réalité de l'ordre spontané qu'est le marché. Un tel imaginaire laisse dans l'ombre les conditions effectives de la construction de ladite rareté et refoule le fait que la coopération a inéluctablement accompagné la production de ce qui s'échange, la « juste part » de ce qui revient à chacun dans la production étant en fait impossible à déterminer selon la règle⁷.

Appliqué au marché de l'éducation supérieure, l'idéal doctrinal demeure alors celui d'un marché mondialisé où la libre concurrence laisserait en chaque lieu le prix des études universitaires fluctuer selon l'ordre spontané que nul ne décide ni ne contraint. Pour se rapprocher de la réalisation d'un tel idéal, le Parti libéral du Québec devait planifier la diminution de la part relative de la contribution de l'État à son financement global. La stratégie de communication comportait alors nécessairement deux volets. D'une part, il fallait masquer la diminution de la

6. Sur la construction de la rhétorique du sous-financement, voir MARTIN et OUELLET (2011) et GAGNÉ (2012).

7. Sur l'importance de ce dernier oubli, voir ROBICHAUD et TURMEL (2012).

part relative en la présentant comme une augmentation des sommes brutes investies dans l'enseignement supérieur, environ un milliard pour les cinq prochaines années. D'autre part, il fallait présenter la hausse de la part relative des étudiants comme le remède au sous-financement. L'augmentation de la part de la contribution des étudiants devait en fait combler à la fois le sous-financement allégué par les recteurs et aussi bien la diminution progressive de la part de la contribution de l'État voulue par la Doctrine. En mars 2011, cela signifiait, d'ici 2017, une baisse planifiée de la part de la contribution du gouvernement du Québec au financement global des universités de 2,6 % et une hausse de celle des étudiants de 4,2 % (Finances Québec, 2011, p. 8). Le manque à gagner invoqué par la raison bureaucratique avait ainsi servi de prétexte à l'opération décisive du point de vue de la Doctrine. L'élément déclencheur du conflit s'inscrivait en fait dans une stratégie plus large du parti arrivé au pouvoir en 2003, sous la direction de Jean Charest, ancien président du Parti Conservateur du Canada. Elle visait une redéfinition d'ensemble des principes de la gouvernance conforme à la Doctrine qui passait par l'atteinte de l'objectif là où la victoire apparaissait la plus plausible. Or, c'est précisément l'inexistence d'une fatalité de la hausse des droits de scolarité universitaire, l'arbitraire de la décision, son caractère doctrinal, le fait que la somme globale qu'elle impliquait sur cinq ans eût pu facilement être trouvée dans les économies à réaliser dans le « mal-financement » du système universitaire, comme on le dira dès 2011, dans un retour à une fiscalité plus équitable ou encore le fait qu'elle ne constituait qu'une goutte d'eau dans le flux de fonds publics que le gouvernement entendait désormais consacrer à aider les compagnies étrangères à extraire du minerai du sol québécois, que les étudiants ont mis au cœur de leur contestation. Le conflit à l'origine du mouvement avait bien un caractère idéologique et les organisations étudiantes, comme le mouvement dans son ensemble, ont bien affronté le pouvoir sur le terrain de la maîtrise de l'historicité pour parler avec Touraine.

Je l'ai souligné, la préparation de la lutte étudiante s'est amorcée en 2010 et s'est intensifiée tout au long de l'année 2011. Or, ces mêmes années sont marquées par la propagation de l'onde de choc de la crise économique mondiale et une série de mobilisations de masse qui lui ont fait écho. Si par ses effets réels la crise économique a bien moins touché le Québec et le Canada que les États-Unis, l'Europe et une partie du reste du monde, elle n'en a pas moins eu, ici même, non seulement des effets réels mais aussi de puissants effets imaginaires. Au Québec, comme partout ailleurs, elle a considérablement élargi et aiguïé la sensibilité aux inégalités. Elle a répandu la conviction que les politiques d'austérité étaient d'abord au service de la protection des nantis. Elle a vivifié le sentiment d'une injustice structurelle du système économique mondialisé et a suscité des sentiments de solidarité immédiats à l'endroit de celles et de ceux qui protestaient. Parmi les mobilisations qui font partie du contexte immédiat de la préparation de la grève étudiante de 2012 au Québec, il y a d'abord, bien entendu, ce qu'on a appelé le « Printemps Arabe ». Lui-même n'a pas été sans rapport avec les effets de la crise économique sur les couches de la population les plus fragiles et sur la jeunesse en particulier⁸. On a

8. Les liens entre la crise économique mondiale et les soulèvements du monde arabe ont été établis par plusieurs chercheurs. Voir par exemple HADDAD et MOISSERON (2011) et

dit et répété que les contextes économiques, politiques, culturels et religieux dans lesquels les soulèvements populaires des peuples arabes ont eu lieu n'ont rien à voir avec celui dans lequel a levé la mobilisation au Québec. C'est exact. Mais ces soulèvements ont définitivement fait partie du paysage de l'année 2011, paysage que nos quotidiens et nos médias en général façonnent de façon chaque jour plus insistante, et ils ont puissamment pénétré notre imaginaire.

Démographiquement et politiquement la jeunesse arabe a pesé lourd dans les événements de 2011. Nous le savions déjà à ce moment-là, ces soulèvements avaient le plus souvent été le fruit d'une alliance entre classes moyennes et couches défavorisées. Mais ils devaient d'abord leur existence à l'intense mobilisation des jeunes. Ils attirèrent l'attention sur le fait que si les aspirations à la liberté, à la démocratie, à la diminution des inégalités économiques, à l'intégration sociale et professionnelle d'une nouvelle génération de moins de trente ans, éduquée, informée et branchée, parvenaient à rejoindre le mécontentement plus large des classes moyennes, alors les mouvements sociaux nés de la volonté commune de prendre en main le destin collectif possédaient la force de vaincre, le plus souvent pacifiquement, une répression brutale. En Tunisie, où tout a commencé, même si le poids démographique relatif de la jeunesse est actuellement en baisse, en 2011, 70 % des chômeurs avaient moins de trente ans et, parmi eux, près de 30 % étaient de jeunes diplômés universitaires (Programme des Nations unies pour le développement [PNUD], 2012b). En Égypte, de loin le pays le plus important du monde arabe, tant du point de vue démographique que politique, en 2010, 60 % de la population et 90 % des chômeurs avaient moins de trente ans (PNUD, 2012a). En Tunisie et en Égypte, les mouvements de protestation ont pu en outre s'appuyer sur l'existence d'un fort mouvement ouvrier organisé, particulièrement actif dans la dernière décennie, qui a servi de relai effectif à la propagation de la protestation de la jeunesse (ACHCAR, 2012). Aussi, lorsque des membres du collectif de « l'École de la Montagne rouge », qui dès le premier jour de la grève étudiante de 2012 rassemblait des étudiants en design de l'UQAM, forgeront l'expression de « Printemps Érable », c'était d'abord pour rendre hommage à ces révolutions arabes et à la force d'esprit de la nouvelle génération. Ils révélaient du même coup ce qu'ils appelaient de leurs vœux pour le combat qu'ils allaient mener au Québec, à savoir l'élargissement de la grève étudiante naissante aux dimensions d'une protestation

l'ensemble du numéro spécial de la revue *Maghreb-Machreck*, « Le monde arabe dans la crise ». Les soulèvements les plus puissants ont concerné la Tunisie, la Lybie, l'Égypte, le Yémen et Bahreïn. D'autres pays, comme le Maroc, la Mauritanie, et bien sûr la Syrie, ont été également touchés dès 2011 par la vague de soulèvements populaires. On notera que la dureté des conditions de vie des jeunes arabes est bien antérieure à la crise. Les difficultés concernent tout particulièrement l'accès à un travail, à un logement indépendant et au mariage, dont l'âge moyen n'a pas cessé d'augmenter, en particulier du fait de la difficulté grandissante pour les jeunes et leurs familles à faire face aux coûts qui lui sont attachés par la tradition, la constitution de la dot et surtout les fêtes entourant les noces. En un mot, à partir de 2009, l'aggravation des conditions de vie déjà difficiles a eu pour premier effet de tendre au maximum les liens de solidarité intergénérationnelle.

de masse⁹. L'expression a germé avant la grande manifestation du 22 mars 2012 à Montréal. Mais elle ne se diffusera qu'à compter de ce jour-là, à savoir au moment précis où ce qui n'était jusque-là qu'une grève étudiante se révélait être un mouvement de protestation plus large contre le parti au pouvoir. Même si de nombreux commentateurs ont tendance à dater cette transformation de la promulgation de la loi spéciale, le 18 mai 2012, il faut noter que dès le début de la mobilisation le soutien des grandes centrales syndicales était acquis aux organisations étudiantes¹⁰ et insister sur le fait que les organisations étudiantes n'étaient pas seules à appeler à manifester le 22 mars puisque cent quarante organismes communautaires de Montréal avaient participé à cet appel.

Parmi les deux autres mobilisations qui ont contribué à dessiner l'arrière-plan immédiat de la lutte étudiante au Québec, il y a le mouvement des Indignés, directement lié aux conséquences sociales de la crise économique. À compter de la mi-mai jusqu'à la mi-novembre 2011, il a connu une expansion spectaculaire en donnant une expression très concrète à l'exaspération populaire face aux politiques d'austérité. Né en Espagne, frappée par un chômage alarmant, particulièrement celui des jeunes, le mouvement s'est rapidement répandu à la Grèce, à la Belgique et au Royaume-Uni. C'est en Grèce, le pays le plus touché par la crise en Europe, que les manifestations de rues ont été les plus nombreuses ces dernières années. Il faut dire que la Grèce où, en 2013, 60 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage, a connu un véritable « effondrement social » dans la foulée de la crise. Au Portugal, qui est demeuré extérieur au mouvement des Indignés, dès octobre 2010, avait lieu la plus importante grève générale de son histoire. Les manifestations de 2011, à commencer par la marche du 12 mars, celle de « la génération précaire », ont constitué les plus importantes manifestations de rue depuis la révolution des Œillets de 1974. En fait c'est la manifestation de mars au Portugal qui a inspiré le mouvement des Indignés en Espagne¹¹. Or, le mouvement des Indignés a aussi fleuri aux États-Unis et au Canada, sous la dénomination de mouvement *Occupy*. Le 15 octobre 2011, des manifestations qui se réclamaient des *Occupy* ont eu lieu dans plus de 700 villes à travers le monde (*Le Monde*, 2011). Explosion de protestations pacifiques de ceux qui se voulaient porteurs des intérêts de l'immense majorité de la population, le mouvement *Occupy* a forgé le slogan « *Nous sommes les 99 %* », auquel répondront en écho les « *Nous sommes le peuple* » des militants de la Coalition large

9. Sur l'origine de l'expression « Printemps Érablé », voir BOUSHEL et SHEFTEL (2012). Également sur la création de l'expression, ainsi que sa diffusion, voir BONENFANT, GLINOER et LAPOINTE (2013, p. 14).

10. Sur la manière dont se sont tissés les liens entre les organisations étudiantes et les organisations syndicales et la date précoce à laquelle s'opère la transformation dont je parle, voir les témoignages précis de Renaud Poirier Saint-Pierre et Philippe Éthier dans POIRIER SAINT-PIERRE et ÉTHIER (2013, p. 136).

11. Le Portugal a connu des protestations de plus en plus puissantes depuis la fin 2011. C'est ainsi encore qu'un second record historique de participation à des manifestations a été atteint le 15 septembre 2012 et que la mobilisation du 2 mars 2013 a touché pas moins de 30 villes différentes et concerné, disent les organisateurs, bien plus d'un million de personnes dans un pays de onze millions d'habitants.

de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE). Le mouvement a dénoncé la corruption érigée en système de gouvernance, proclamé la nécessité d'une économie fondée sur la justice distributive et répandu la conviction que seules une démocratie et une participation citoyenne réelles permettront de dépasser les insuffisances de la démocratie représentative. À la déterritorialisation de la circulation instantanée de la monnaie électronique, il a opposé la réappropriation de l'espace, de la place publique en particulier. Il a fait du territoire partagé le principe d'ancrage de la mobilisation et tenté de promouvoir l'assemblée de quartier comme lieu de délibération et de construction de la démocratie directe.

Troisième élément central du paysage de cette année 2011, les luttes étudiantes qui ont eu lieu un peu partout dans le monde ont anticipé, parfois de manière frappante, ce qu'on a vu et entendu au Québec en 2012. Celle des étudiants anglais commença dès l'automne 2010, au moment où le gouvernement conservateur a décrété une impressionnante hausse des droits d'inscription à l'Université en Angleterre qui a pris effet à l'automne 2012¹². Elle ne concerne pas le reste du Royaume-Uni. Jusqu'à la fin des années 1990, les universités anglaises étaient gratuites. En 1998, le gouvernement travailliste introduisit des frais d'inscription annuels de 1000 livres sterling (£), soit environ 1 600 \$ canadiens. En 2004, une première augmentation avait conduit à un triplement de ces frais. En 2012, les établissements d'enseignement supérieur pouvaient désormais facturer jusqu'à 9000 £ par année, soit environ 14 400 \$ canadiens, pour une formation annuelle de premier cycle. Ainsi les frais universitaires en Angleterre ont-ils été majorés de 900 % en 15 ans. La mobilisation des étudiants anglais se poursuit encore aujourd'hui au moment où le même gouvernement vient de décider que les dettes étudiantes accumulées seraient revendues au secteur privé. Au Chili, commencée en mai 2011, la mobilisation des étudiants et des lycéens bénéficia d'un large soutien populaire et d'un véritable relais dans les partis politiques de gauche. Il faut souligner le fait que, comme au Québec, il y existe une longue tradition qui veut que l'État ait la responsabilité première de favoriser l'éducation de l'ensemble des citoyens¹³. La lutte contre la privatisation des universités assortie de leur financement public, héritée de la dictature de Pinochet (1973-1990), y est indissociable de celle menée pour l'accès du plus grand nombre à l'éducation supérieure et pour la gratuité des universités publiques. Elle exprime le refus du modèle néo-libéral dans le pays d'Amérique du Sud où celui-ci est le plus ancien et le plus développé. On se rappellera que le Chili avait servi de premier laboratoire à la mise en œuvre systématique d'une politique se réclamant de la Doctrine. Et les chiliens se souviennent de ce que son porte-parole autorisé, je veux dire Hayek, avait expressément souligné que la dictature était acceptable comme un moindre mal dès lors qu'elle favorisait l'avènement de

12. Voir le site de la *National campaign against cuts and fees*, coalition d'associations étudiantes et de jeunes travailleurs anglais qui, depuis février 2010, coordonne les luttes étudiantes. Le site, depuis 2012, arbore le carré rouge québécois (*National campaign against cuts and fees*, 2012).

13. Sur cette dimension structurelle du mouvement étudiant au Chili et les aspects les plus récents de la lutte des étudiants chiliens, voir la conférence de Cristina et Fernando Garabito, donnée au collège Rosemont, à Montréal, le 24 avril 2013 et disponible en ligne (GARABITO et GARABITO, 2013).

la liberté en laissant advenir l'ordre spontané du marché. Toutefois, à l'opposé de la situation qui prévalait au Québec en regard du reste de l'Amérique du Nord, en 2011, comme encore aujourd'hui, le Chili était le pays d'Amérique latine où les coûts annuels de l'éducation supérieure dans les universités publiques étaient les plus élevés. Parmi les pays membres de l'OCDE, après les États-Unis, il était et est encore celui où les coûts des universités privées sont les plus prohibitifs. Alors que 80 % de la population dispose d'un revenu d'environ 12 000 \$ par année, les coûts moyens de l'éducation supérieure sont de 4 000 \$ par année. On comprendra qu'au Chili l'endettement étudiant atteint des niveaux exorbitants.

Durant l'année 2011, des luttes étudiantes ont également eu lieu au Mexique, en Colombie, au Pérou, en Irlande, en Italie, en Allemagne et même aux États-Unis (MUNOZ, 2012, cité sur le site de l'ASSÉ). Ce qui est remarquable est non seulement la synchronie de ces mobilisations dans des contextes nationaux très différents et les contacts bien réels entretenus par les militants des différentes organisations étudiantes mais surtout le fait qu'un peu partout des dizaines, voire des centaines, de milliers d'étudiants ont dénoncé une même situation, à savoir les hausses importantes des coûts d'inscription à l'université, la marchandisation des savoirs et la croissance de l'endettement étudiant¹⁴. Partout, ils ont voulu promouvoir l'idée d'une université publique, gratuite et de qualité. C'est que partout, à la fin de la première décennie du 21^e siècle, les politiques publiques mettaient en jeu les mêmes principes de l'« utilisateur-payeur » en faisant de l'endettement individuel de la jeunesse le mode d'accès privilégié à l'éducation supérieure¹⁵. Pour comprendre la puissance de la mobilisation étudiante au Québec, la considération du contexte international est incontournable, en particulier en ce qui a trait à la constitution d'un imaginaire et d'un horizon communs de luttes contre les politiques d'austérité et le néo-libéralisme. Mais la préparation, l'organisation et le déroulement de la lutte ont eu lieu dans un contexte qui lui est propre. Seul ce contexte national a déterminé la trajectoire réelle de la lutte, comme il a mesuré effectivement sa capacité à rejoindre les préoccupations d'une fraction significative de la population. Parler de la lutte étudiante de 2012 au Québec, c'est bien entendu à la fois parler des individus qui l'ont menée, de l'imaginaire instituant qui les a rassemblés mais aussi des organisations dans lesquelles ils se sont reconnus. On ne doit ni fétichiser les organisations au détriment de celles et ceux dont la solidarité active a fait exister la lutte ni refuser de voir dans leurs orientations idéologiques et leurs tactiques un des déterminants de la trajectoire réelle de la lutte menée par les étudiants.

14. Au Québec, l'endettement des familles n'avait jamais été aussi élevé qu'à la veille de la grève et celui des jeunes adultes l'était tout autant. Selon la Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ, 2011), l'endettement lié aux études touche actuellement 65 % des étudiants universitaires de premier cycle en dépit du fait que nombreux sont ceux qui gagnent leur vie tout en étudiant. Leur endettement moyen au terme d'un premier cycle d'études universitaires se situerait actuellement autour de 14 000 \$ et pour un quart de tous les étudiants québécois l'endettement atteindrait 20 000 \$. Sur l'endettement étudiant aux États-Unis et la formation éventuelle d'une bulle spéculative qui lui serait liée voir NEWFIELD (2012).

15. Sur le caractère mondial de la hausse des droits universitaires voir BRUNO (2012), et sur la transformation plus globale de l'université, voir GAGNÉ (2005).

La lutte étudiante de 2012 a été coordonnée par un ensemble de regroupements nationaux d'associations, tel qu'ils existaient, à quelques nuances près, en 2005. Au début 2012, le mouvement étudiant québécois comptait cinq grandes organisations nationales distinctes qui, tout en incarnant des sensibilités idéologiques diverses, ont su conserver l'unité durant toute la durée de la confrontation. Une sixième, la Table de concertation (TACEQ), créée en 2009, constituait un rassemblement de plusieurs associations, qui pouvaient demeurer affiliées à d'autres structures mais qui se reconnaissaient des affinités mutuelles. Les cinq grands regroupements nationaux d'associations étaient la FEUQ, fondée en 1989, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui rassemblait des associations étudiantes des cégeps et qui a été fondée en 1990, l'ASSÉ, créée en 2001, la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSÉÉ), fondée lors de la grève de 2005 et enfin la CLASSE, créée spécifiquement en décembre 2011 en vue de la grève de 2012 (POIRIER SAINT-PIERRE et ÉTHIER, op. cit., p. 215-216). Ces regroupements et fédérations nationales s'appuyaient sur un ensemble d'associations étudiantes existant dans chaque département universitaire ou dans chaque faculté par cycles d'étude. La formation et l'accréditation de ces associations de base sont encadrées depuis 1983 par une législation unique en Amérique du Nord, et sans doute dans le monde, qui leur assure tout à la fois un mode de financement, un droit de représentation, un droit de réunion et un droit d'affichage, sans compter que, jusqu'en 2012, les gouvernements provinciaux successifs leur ont toujours reconnu dans les faits, quoique non juridiquement, le droit à déclarer la grève (GARON, 2004). En s'attaquant à ce droit traditionnellement reconnu aux associations étudiantes, en refusant de reconnaître la légitimité de leur représentativité, en contestant la validité des votes de grève pris en assemblée et en refusant de négocier avec les représentants de ces associations pendant onze semaines, le gouvernement du Parti libéral du Québec a participé de l'élargissement du mouvement de protestation parmi les étudiants et du soutien aux étudiants dans la population québécoise (SAVOIE, 2013).

En fait, à partir de la fin mars 2012, au moment où la grève étudiante était la plus massive, le gouvernement a joué d'une certaine manière à « quitte ou double ». Plus il refusait toute négociation et toute reconnaissance de l'adversaire, plus il dogmatisait sa tactique initiale, plus il risquait de voir le mouvement étudiant se souder davantage et le mouvement social de protestation qui grandissait autour de lui devenir encore plus puissant. D'un autre côté, en conservant cette même tactique, en laissant pourrir le conflit, il avait tout autant de chances de voir le mouvement étudiant se diviser, s'isoler du reste de la société, il pouvait espérer retourner une situation difficile et remporter la victoire. Comme plusieurs l'ont souligné, Jean Charest a failli gagner son pari. Le parti qui, après onze semaines de conflit, a fini par accepter de s'asseoir à une table de négociation avant de la lever en déclarant que les pourparlers étaient « tombés dans l'impasse », était un parti usé par le pouvoir, en perte de légitimité politique et sur lequel pesaient déjà de graves soupçons de corruption. Pendant près de deux ans, il avait tout fait pour refuser la tenue d'une commission d'enquête sur la corruption entourant l'industrie de la construction, l'octroi des contrats municipaux, le fonctionnement du ministère des Transports et le financement des partis politiques. Or, fin 2011, il avait été contraint de l'accepter. Cette concession l'avait sans doute conforté dès le début effectif de la

grève étudiante dans sa tactique de confrontation et d'intransigeance qui représentait désormais son seul espoir de retrouver les faveurs de l'électorat. Durant le conflit elle consista à ne pas s'écarter d'un iota du thème de la « juste part » et à faire de la dénonciation de « la violence et de l'intimidation » des carrés rouges la ritournelle de son discours public¹⁶. C'est la même tactique qui l'a poussé à faire voter la loi spéciale qui a suscité une vague de protestations massives partout au Québec et ailleurs dans le monde. Cette loi, qui a définitivement ouvert la voie à l'arbitraire policier, déniait aux organisations étudiantes le droit de grève et l'esprit de notre régime de relations de travail mais s'apparentait paradoxalement, dans ses modalités et les sanctions qu'elle prévoyait, aux lois spéciales de retour au travail adoptées par le passé afin de mettre fin à un conflit entre l'État employeur et ses salariés syndiqués en grève légale. Elle n'a pas eu l'effet d'intimidation escompté et elle a donné le signal définitif de l'élargissement de la protestation à d'autres couches sociales. C'est ainsi qu'à la fin mai 2012 elle a précipité les manifestations de casseroles dans de nombreuses villes du Québec. Le mouvement des carrés rouges a bel et bien été en cette fin mai et encore en juin 2012 un mouvement de masse, un mouvement populaire, un mouvement de protestation contre le parti au pouvoir. Début juillet, *La Presse* annonçait des élections générales à la rentrée. La mobilisation étudiante diminua rapidement et sensiblement avec l'été. Le mouvement des carrés rouges qui en dépendait pour exister prit lui aussi fin avec l'été.

* * *

Le premier article examine de manière critique les principes et les tactiques de la plus importante des organisations étudiantes du mouvement étudiant en 2012, la CLASSE. L'auteur, Éric Martin, a déjà milité au sein de l'ASSÉ. Très actif lors de la grève de 2005, ses recherches et ses interventions publiques ont été abondamment utilisées dans le combat médiatique qui a préparé la grève en 2011 et accompagné la lutte étudiante tout au long de l'année 2012. Sur la base des entrevues réalisées avec quatre militants impliqués dans l'une, l'autre ou les deux grèves de 2005 et 2012, il analyse ce que peuvent signifier pour eux le syndicalisme de combat, la démocratie directe, la gratuité scolaire et l'idéal d'autogestion. Particulièrement attentive à la montée d'un pôle combatif du syndicalisme étudiant, dont elle fait un des ressorts de la puissance des mobilisations de 2005 et 2012, son analyse est encore tendue vers un autre objectif, à savoir comprendre pourquoi les principes et les tactiques qui ont fait la force d'une organisation comme la CLASSE sont aussi, pour partie, à l'origine de ses faiblesses. Jusqu'ici la présentation du numéro a insisté sur les facteurs et les circonstances qui permettent d'expliquer la force de la pression exercée par les étudiants sur le parti au pouvoir et leur capacité à rejoindre les préoccupations d'une partie non négligeable de la population. Or, il est clair qu'il est tout aussi nécessaire de procéder à l'inverse et de se demander pourquoi la lutte étudiante ne s'est pas élargie davantage, pourquoi le mouvement des carrés rouges n'a pas été capable de se prolonger en volonté politique de changement plus significative que celle qui s'est finalement exprimée avec les élections du 4 septembre 2012. L'auteur fait ainsi intervenir ce qu'il appelle le « blocage institutionnel » de la société québécoise et

16. Sur l'imputation de la violence au mouvement étudiant et sur l'intensité de la répression policière au printemps 2012, voir DUPUIS-DÉRI (2013).

sa relative fermeture aux idéaux des franges les plus combattives du mouvement étudiant. Mais le propos ne se contente pas de pointer les limites des capacités de réception du mouvement étudiant par la société québécoise, il s'interroge aussi sur la capacité du mouvement à la rejoindre. Il débouche ainsi sur une critique des tensions internes et des flous idéologiques qui traversent l'organisation étudiante. Autrement dit, en partant des témoignages des militants, l'article nous conduit à une réflexion sur le manque de prise en compte de la dimension de la culture, de la question nationale, sur le faible ancrage du discours le plus militant des étudiants au sein des communautés et sur son incapacité à se donner un projet politique qu'une fraction plus large de la société québécoise aurait pu à son tour faire sien.

Le deuxième article traite lui aussi directement de la mobilisation étudiante, mais considère cependant les choses sous un tout autre angle que le précédent. Au lieu d'analyser les principes et les tactiques soutenant l'action de l'un des regroupements nationaux d'associations étudiantes, il traite systématiquement de la composition disciplinaire du mouvement étudiant de 2012 et des prises de position des associations de premier cycle devant le vote de grève. Connue pour ses nombreux travaux sur la société québécoise, Jean-Philippe Warren nous propose ici une analyse qui se situe explicitement dans le champ de la sociologie de la science. On se souvient qu'au tout début de cette présentation j'abordais la question de la sous-détermination du commentaire historiographique et sociologique par la position idéologique et politique du savant. On pourrait dire que l'article de Warren analyse la relation inverse, à savoir celle qui existe entre appartenance disciplinaire et prise de position idéologique et politique. Il part du fait que l'appartenance disciplinaire s'exprime bel et bien dans une position politique collective en regard de la grève mais montre en même temps que la détermination de l'engagement politique des associations étudiantes par l'appartenance disciplinaire est elle-même relative à la période historique considérée. Autrement dit, il nous conduit à reconnaître l'existence d'une surdétermination de l'engagement politique des associations étudiantes au Québec par les transformations qui affectent l'insertion de chaque discipline au marché du travail. Le texte distingue ainsi trois grands champs, les humanités, les sciences sociales et les sciences pures et appliquées. Au Québec, ce sont les disciplines faisant partie des humanités et des sciences sociales qui ont fourni le plus large contingent d'associations étudiantes grévistes en 2012 mais, chose assez surprenante, il existe une nette prépondérance de la représentation des humanités parmi l'ensemble des grévistes. La mise en perspective historique à laquelle procède l'article nous montre encore que si le marquage à gauche des humanités devient un trait distinctif du mouvement de 2012, il s'accompagne tout autant d'une plus grande implication dans la grève des associations représentant les sciences de la nature et les sciences appliquées et en dépit d'une nette différence de rythme entre les deux transformations, l'une et l'autre apparaissent indubitables. En se faisant résolument comparative, l'analyse permet encore de rectifier les perceptions qui s'en tiennent à une simple prise de vue instantanée. Par exemple, la faible participation des étudiants anglophones à la grève de 2012 en regard de celle des francophones est certes une réalité mais leur participation a été significativement plus importante que par le passé. Ce qui laisse ouverte la question de savoir si elle doit être considérée comme le signe d'une transformation plus durable des liens entre les deux communautés étudiantes à Montréal.

Les deux articles qui suivent nous éloignent d'une sociographie des forces étudiantes. Ils expliquent cependant comment et pourquoi la lutte des étudiants est parvenue à se transformer en protestation de masse contre les politiques néolibérales du gouvernement Charest. Le premier d'entre eux attire notre attention sur le projet économique phare du gouvernement du Parti libéral du Québec. On se souvient sans doute de ce que la décision d'augmenter les droits de scolarité a été contemporaine de deux projets gouvernementaux largement contestés par le milieu étudiant : le projet d'exploitation des gaz de schiste, devenu hautement sensible au Québec depuis l'été 2010 parce qu'il compromet les fragiles équilibres écologiques tout en servant les intérêts très privés des compagnies gazières, dont la plupart sont étrangères, et le Plan Nord. Le texte que signent Gérard Duhaime, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, et Sébastien Brousseau, Josianne Grenier, Aude Therrien et Charles Beaudoin-Jobin, membres ou chercheurs associés de l'équipe de la Chaire, est ainsi consacré à la confrontation des images mythiques qu'il charriait avec la réalité de l'exploitation des ressources minières et la vie sociale du Nord. Le voyage auquel il nous invite est essentiel pour saisir ce contre quoi a concrètement lutté le mouvement étudiant de 2012. L'article nous rappelle que le fameux « *Non à la gratuité minière, oui à la gratuité scolaire* » était bien au principe de la critique qu'adressait le mouvement étudiant à l'ensemble des politiques économiques du gouvernement. Il nous remet en mémoire la violence des affrontements entre les étudiants et les policiers aux abords et à l'intérieur du Palais des Congrès de Montréal, le 20 avril 2012, au moment où Jean Charest présentait son fameux Plan aux milieux d'affaires. Mais son propos principal est de nous montrer que derrière la dureté des affrontements, autre chose était en cause, à savoir précisément le rapport entre ceux qui « redisaient le mythe » et qui « comptaient sur son efficacité pour leur survie politique », et ceux qui le dénonçaient, étudiants mais aussi autochtones venus de loin pour marquer leur opposition farouche à l'exploitation fonctionnelle du mythe des Blancs. L'article s'intéresse tout particulièrement à l'actualisation contemporaine du mythe dans l'exploitation minière, dont le rythme est en fait régi par les fluctuations des cours des métaux sur les marchés internationaux qui disent aux compagnies, la plupart transnationales, si elles doivent acheter ou non des droits d'exploration, échafauder fébrilement ou non des plans d'exploitation, exploiter intensivement ou au contraire fermer les sites dans l'urgence. C'est précisément la multiplication des projets miniers, entre 2005 et 2009, nous disent les auteurs, qui fit germer l'idée du Plan Nord. La stratégie de communication du gouvernement du Parti libéral consista une fois de plus à procéder à une inversion de l'ordre réel. Elle fit apparaître le plan comme responsable des investissements à venir alors que ceux qui l'avaient convaincu de le lancer avaient été en fait décidés par le cours des métaux. L'inversion relevait d'une opération de marketing dont la possibilité ultime reposait sur la réactivation du mythe. L'opération ne visait pas moins que le drainage de 47 milliards de dollars de fonds publics sur 25 ans pour construire des installations hydro-électriques destinées à appuyer des investissements qui de toute façon ne dépendaient pas du Plan. C'est la critique de cette opération par le mouvement étudiant qui a été exemplaire de sa capacité à rejoindre les préoccupations plus larges d'une part significative de la société québécoise.

Le quatrième article aborde directement le thème de l'élargissement de la lutte étudiante aux dimensions d'un mouvement social. Andrée Fortin, spécialiste de la culture et des mouvements sociaux, nous propose ici un texte qui, soulignait-elle, s'apparente davantage à une note de recherche. Elle commence par rappeler certaines des définitions proprement théoriques d'un mouvement social dont disposent les sociologues et, en particulier, celle de Touraine. Pour illustrer le fait qu'on a assisté en 2012 à l'élargissement de la base identitaire des protestataires au-delà du groupe des étudiants, qu'on a vu apparaître de leur part une volonté de changer en profondeur la dynamique collective, qu'ils ont ciblé un adversaire précis et qu'on a vu émerger d'autres enjeux que ceux qui s'attachent traditionnellement à une lutte étudiante, elle a choisi d'analyser les témoignages écrits et visuels publiés par les protestataires eux-mêmes, à chaud, c'est-à-dire pendant l'année 2012. Attentive aussi bien aux mots qu'aux images utilisés par eux, elle s'attache à reconstruire l'imaginaire qui est le leur, à rendre compte du mouvement continu de création que suppose l'existence de la mobilisation collective. Elle revient en outre sur le fait massif que les protestataires de 2012 au Québec ont d'abord et avant tout marché. Les étudiants québécois, et ceux qui les appuyaient en 2012, n'ont pas occupé des places, ni d'ailleurs leurs universités ou collèges, comme ils l'avaient fait en 2005. Occuper une place, comme le faisaient les Indignés, y organiser la vie collective autour d'un campement, n'a pas immédiatement la même signification que défiler ou marcher¹⁷. Mais si on tient compte du nombre des villes où l'on a manifesté, de l'achalandage des manifestations, des nombreuses journées où se sont déroulées plusieurs manifestations successivement ou simultanément, à Montréal tout particulièrement, si on tient compte encore de l'existence de démonstrations nocturnes quotidiennes depuis la fin avril, à Montréal comme à Québec, des concerts de casseroles qui, spontanément se transformaient en défilés à partir de la promulgation de la loi 12, alors il est sans doute possible de dire que jamais on a autant marché côte-à-côte au Québec qu'en 2012.

Les deux derniers articles de ce numéro ne traitent plus directement ni de la lutte étudiante, ni du mouvement qu'elle a fait naître, mais de la construction médiatique de la représentation du conflit. Il nous déplace du mouvement lui-même à la médiation institutionnalisée de son inscription dans l'espace de la société québécoise et de l'ensemble politique canadien. Le premier porte sur la presse québécoise et en particulier la presse écrite. Les données recueillies par Florian Sauvageau et Simon Thibault, tous deux chercheurs au Centre d'étude sur les médias, sont particulièrement riches. Celles qu'ils nous livrent au tout début de leur article nous indiquent l'intensité de la couverture médiatique dont a été l'objet le conflit et l'intérêt que lui a porté le public. Plus largement, leur analyse s'appuie sur quatre grands types de données. Le corpus est constitué de l'ensemble des textes relatifs au conflit publiés par *Le Devoir*, *La Gazette*, le *Journal de Montréal* et *La Presse*, du 13 février au 23 juin 2012. L'ensemble comprend d'une part les nouvelles, portraits et entrevues, d'autre part les analyses, les chroniques, les éditoriaux et les lettres des lecteurs. Cette séparation analytique des différents éléments revêt

17. C'est la sociologue américaine Saskia Sassen qui a le plus nettement opposé ces deux styles de protestation. Voir par exemple SASSEN (2011 et 2012).

une grande importance dans l'interprétation du matériel. Celle-ci a été opérée en plusieurs moments distincts. Elle inclut les avis des experts sur les textes publiés qui, après évaluation standardisée, à savoir deux lectures séparées qui cotent le degré d'éloignement de la neutralité, permettent de rendre compte du mode de production de cet écart qui ne peut pas être *a priori* imputé à un biais. Il contient encore la synthèse des résultats de six groupes de discussion tenus à l'été 2012 autour du travail d'information effectué par les médias. Enfin, on y retrouve les conclusions des panels de personnalités tenus sur le même thème. Ce qui pour les auteurs de l'article ressort de ce minutieux travail d'analyse, c'est moins alors la partialité des chroniques, des éditoriaux ou des lettres aux lecteurs, partialité au demeurant remarquablement détaillée dans le dernier tableau qu'ils nous proposent, que l'absence d'analyses en profondeur et de dossiers de qualité qui éclaireraient les questions de fond liées au conflit. Ils nous conduisent ainsi à la conclusion que si la grande presse quotidienne, et plus généralement la couverture médiatique, ont donné une place privilégiée au traitement du mouvement de 2012, elles ne sont pas parvenues à nous offrir une information de qualité. Ils nous montrent, une fois de plus, que le caractère spectaculaire de la nouvelle a triomphé de l'analyse et de l'intelligence de l'évènement.

C'est d'une autre incompréhension que traite le dernier article. Cette fois-ci nous abordons la couverture médiatique du « *Quebec's Spring* ». Sylvie Lacombe est spécialiste de l'histoire des relations entre le Canada anglais et le Québec. Elle a choisi d'analyser les éditoriaux et les chroniques consacrés au Printemps québécois et parus entre le 1^{er} mars et le 5 septembre 2012 dans le *Toronto Star*, le *Globe and Mail* et le *National Post*. Plus on avance dans la lecture du texte plus on se dit que les éditorialistes de *La Presse* et les chroniqueurs du *Journal de Montréal* sont demeurés mesurés en regard de ce que les chroniqueurs et éditorialistes de Toronto ont écrit sur le mouvement des carrés rouges. On passe ainsi progressivement du mépris affiché pour l'héritage social-démocrate du Québec à celui qui pointe dans l'usage du terme de « *spoiled-brats* » pour qualifier les étudiants contestataires, de l'incitation adressée au gouvernement Charest à ne pas négocier inutilement avec eux à l'appel solennel à ne pas céder aux pressions de la « *mob* », de la condamnation de la violence exclusivement associée aux étudiants, jamais à la police, au rejet du modèle québécois qui reposerait largement sur les paiements de péréquation que verse le gouvernement fédéral au Québec. L'auteure nous conduit ainsi jusqu'à la métaphore finale qui veut que la protestation étudiante de 2012 consacre « l'hellénisation » du Québec. Comme les Grecs, les Québécois auraient profité gratuitement de plusieurs services publics alors que par le biais du refus de sa jeunesse étudiante de voir s'accomplir la hausse des frais de scolarité, se manifesterait son refus de porter sa part du fardeau fiscal commun. Ce qui se détache de l'analyse, c'est que non seulement le Québec est une fois de plus, comme le dit l'auteure, « refoulé à la périphérie symbolique de la nation canadienne », mais – et c'est ce qui lui apparaît central – il l'est cette fois parce que les éditorialistes anglo-canadiens se révèlent incapables de prendre quelque distance critique que ce soit vis-à-vis du modèle néo-libéral qui est le leur. C'est parce qu'ils sont incapables d'imaginer une autre manière de faire société qu'ils font ainsi bloc dans leur rejet de ce qui est à leurs yeux intolérable. Ce dernier article fait alors écho au premier qui faisait de l'hégémonie du néo-libéralisme au Québec un point de butée pour le mouvement étudiant. Cette hégémonie se révèle bien plus importante encore dans l'imaginaire collectif

du Canada-anglais. Et, du coup, il nous rappelle sans ambiguïté que la résistance des carrés rouges a précisément plongé ses racines dans la terre du Québec¹⁸.

Olivier CLAIN

*Département de sociologie,
Université Laval.
olivier.clain@soc.ulaval.ca*

BIBLIOGRAPHIE

ACHCAR, Gilbert

2012 « Retour sur le Printemps Arabe », *Le Monde diplomatique*, mai, p. 21.

ASSÉ (Association syndicale pour une solidarité étudiante)

2012 « Amérique latine : un aperçu des luttes étudiantes » [en ligne].
[<http://www.asse-solidarite.qc.ca/ultimatum/amerique-latine-un-apercu-des-luttes-etudiantes/>], consulté le 13 juillet 2013.

BONENFANT, Maude, Anthony GLINOER et Marie Emmanuelle LAPOINTE

2013 *Le Printemps québécois. Une anthologie*, Montréal, Écosociété.

BOUSHEL, Patricia et Anna SHEFTEL

2012 « Printemps Érable », dans *Dictionnaire de la révolte étudiante*, Montréal, Tête première, p. 159-160.

BRUNO, Isabelle

2012 « Pourquoi les droits d'inscription universitaire s'envolent partout », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 4-5.

CHIASSON-LEBEL, Thomas et Benoît COUTU

2012 « Petite histoire du carré rouge », *Relations*, 760 : 34-35.

CLAIN, Olivier, André DRAINVILLE, Gérard DUHAIME, Andrée FORTIN, Gilles GAGNÉ, Sylvie LACOMBE, Simon LANGLOIS, Richard MARCOUX, Daniel MERCURE, Madeleine PASTINELLI et Stéphanie ROUSSEAU

2012 « Division culturelle autour du Printemps québécois », *Le Monde diplomatique*, juillet, p. 2-3.

Conseil de l'éducation du Québec (CEQ)

2001 *La gouverne de l'éducation : logique marchande ou processus politique ?* (Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2000-2001), Québec, Ministère de l'Éducation.

DUPUIS-DÉRI, Francis

2013 « Printemps érable ou Printemps de la matraque ? », dans : Francis DUPUIS-DÉRI (dir.), *À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux*, Montréal, Écosociété, p. 198-241.

18. Sur le mouvement de 2012 et sa fonction centrale de critique des politiques néo-libérales voir PINEAULT (2012).

Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ)

2011 *L'endettement étudiant : état des lieux, déterminants et impacts*, Montréal, FEUQ.

Finances Québec

2011 *Budget 2011-2012 : un plan de financement des universités équitable et équilibré*, Québec, Gouvernement du Québec.

GAGNÉ, Gilles

2005 « La restructuration de l'Université », *Société*, 24-25 : 31-53.

2012 « La magie de la moyenne. Les revenus des Universités selon la Conférence des recteurs », IRIS (Institut de recherches et d'informations socioéconomiques), Montréal, [<http://www.iris-recherche.qc.ca/publications>], consulté le 15 mai 2012.

GARABITO, Cristina et Fernando GARABITO

2013 *Chili, lutte étudiante, lutte populaire* [vidéo en ligne]. [<http://webtv.coop/video/Chili%253A-lutte-%25C3%25A9tudiante%252C-lutte-populaire/a1161c0bc6518556d91e62b97ba35ff>]

GARON, Claude

2004 *Le mouvement québécois bénéficie d'une loi unique au monde*, Montréal, Association générale des étudiants et étudiantes de la faculté d'éducation permanente (AGEEFEP).

HADDAR, Mohamed et Jean-Yves MOISSERON (dir.)

2010 « Éditorial » [du n° spécial « Le monde arabe dans la crise »], *Maghreb-Machrek*, 206, 4 : 5-6.

HOBBSAWM, Eric J.

2007 *Aux armes, historiens ! Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, Paris, La Découverte.

LEDUC, Alexandre

2013 « Printemps érable, démocratie étudiante et scrutin général 2012 : 'élections piège à cons' ? », *Argument*, 15, 2 : 39-46.

Le Monde

2011 « La planète des Indignés manifeste dans plus de 700 villes » [en ligne], 15 octobre (mis à jour le 28 décembre 2012). [http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/10/15/la-planete-des-indignes-manifeste-dans-plus-de-700-villes_1588071_3224.html], consulté le 15 septembre 2013.

LOUVRIER, Julien

2007 « Marx, le marxisme et les historiens de la révolution française au XX^e siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 102 : 147-167.

MARTIN, Éric et Maxime OUELLET

2011 *Université inc. : des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Montréal, Lux éditeur.

National campaign against cuts and fees

2012 Site en ligne [<http://anticuts.com/>], consulté le 15 septembre 2013.

NEWFIELD, Christopher

2012 « La dette étudiante, une bombe à retardement », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 4-5.

PINEAULT, Éric

2012 « Quebec's red spring : an essay on the ideology and social conflict at the end of neo-liberalism », *Studies in Political Economy*, 90 : 29-56.

POIRIER SAINT-PIERRE, Renaud et Philippe ÉTHIER

2013 *De l'école à la rue. Dans les coulisses de la grève étudiante*, Montréal, Écosociété.

Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD)

[2012a] Note de pays Tunisie [en ligne]. [<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Tunisie%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>], consulté le 7 juillet 2013.

[2012b] Note de pays Égypte [en ligne]. [<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Egypt%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>], consulté le 7 juillet 2013.

ROBICHAUD, David et Patrick TURMEL

2012 *La juste part. Repenser les inégalités, la richesse et la fabrication des grille-pains*, Montréal, Atelier 10.

SASSEN, Saskia

2011 *Occupying is not the same as demonstrating* [en ligne]. [<http://www.saskiasassen.com/PDFs/Occupying-is-not-the-same-as-demonstrating.pdf>], consulté le 15 septembre 2013.

2012 *The Global Street Comes to Wall Street* [en ligne] [<http://www.possible-futures.org/2011/11/22/the-global-street-comes-to-wall-street>], consulté le 10 juillet 2013.

SAVOIE, Louis-Philippe

2013 « Les deux radicalismes du conflit étudiant », *Argument*, 15, 2 : 21-28.